

BULLETIN MENSUEL  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON réunies  
et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

LIBRAIRIE DES FACULTÉS

**JOANNÈS DESVIGNE & C<sup>IE</sup>**

LIBRAIRES-ÉDITEURS

36 à 42, passage de l'Hôtel-Dieu, LYON

Tél. : FRANKLIN 03-85

Maison fondée en 1872

R. C. : Lyon B 3027

OUVRAGES SCIENTIFIQUES EN FRANÇAIS  
ANGLAIS, ALLEMAND

VENTE DE COLLECTIONS A TEMPÉRAMENT

**TOUT POUR L'ENSEIGNEMENT**

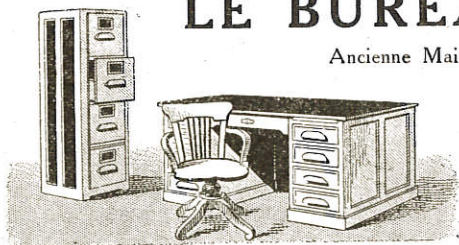
2, rue de la Bourse, LYON

R. C. : Lyon B. 9284. — Compte Chèque postal 577-20

FOURNITURES DE LIVRES, CAHIERS, MATÉRIEL SCOLAIRE  
POUR L'ENSEIGNEMENT A TOUS LES DEGRÉS

**LE BUREAU MODERNE**

Ancienne Maison PACALLET-NOYER



CLASSEMENT - ORGANISATION

Fichiers "ACMÉ VISIBLE"

PAPETERIE - IMPRESSIONS

STOCKS IMPORTANTS - PRIX RÉDUITS

Tél. : Burdeau 19-69

1, rue du Bât-d'Argent - LYON

Tél. : Burdeau 19-69

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822

DES  
**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**  
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. P. NICOD, 122, rue Saint-Georges ; Trésorier : M. J. JACQUET, 8, rue Servient

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	{	France et Colonies Françaises . . . . .	10 francs
		Etranger.. . . .	15 —

2.425 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### Admissions.

*Ont été admis à la séance du 13 juin :*

MM. Vasclav, Verity, Brédo, Smotlacha, M<sup>lles</sup> Mérit, Carton, MM. Viallier, Thomas.

### ORDRE DU JOUR

DE LA

**Séance générale du Mardi 12 Septembre 1933, à 20 h. 30**

1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés le 13 juin, auxquels est ajouté :*

M. Drevet (Lucien), 42, rue Chevreul, Lyon, parrains MM. Lacombe et Eyraud.

2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Lebiot (Marcel), métreur-vérificateur, 19, rue de Paris, Essonnes (Seine-et-Oise), *Botanique*, par MM. Gossot et Nicod. — M. Johenson (D<sup>r</sup> K.-E.), Södertage (Suède), par le Bureau. — M<sup>me</sup> Raymond, pharmacien, 44, rue du Lycée, Roanne (Loire), par MM. Goutaland et Larue. — M. Décombat, 3, rue d'Alsace-Lorraine, Roanne, par MM. Fondry et Goutaland. — M. Otin (Henri), sous-chef de bureau, Conservation Foncière, Fès (Maroc), par MM. Riel et Nicod. — M. Godard (Antoine), impasse de la Verrière, Saint-Genis-Laval (Rhône), par MM. Et. Berger et G. Nicod. — M. Chapuis, 129, cours Emile-Zola, Lyon, par M<sup>me</sup> et M. Kauffmann. — M<sup>lle</sup> Métiffiot, 78, route des Alpes, Valence (Drôme). — M<sup>lle</sup> Maruel, 25, avenue Président-Faure, Saint-Etienne

naient à des mycéliums dont la confrontation provoque le phénomène du barrage sexuel.

« Qu'elle serait, dans les mêmes conditions, la conduite entre *haplontes et diplontes d'une même espèce* ? »

Tous les cas observés permettent de conclure que des fusions mycéliennes ont lieu, quelle que soit la constitution factorielle des individus en cause.

« *Les diplontes d'une même espèce* subiraient-ils, à leur tour, des fusions végétatives de même nature ? »

Le réponse est affirmative : les ponts d'anastomose s'établissent entre les diplontes confrontés.

« Ces anastomoses surgissent-elles aussi entre *diplontes d'espèces différentes* ? »

Ici la réponse est *négative*. Pareilles fusions n'ont pu être observées, même quand il s'agit d'espèces voisines d'un même genre.

Nous concluons de ces observations que la faculté des mycéliums diploïdes ou haploïdes de s'anastomoser entre eux est un caractère *spécifique*, qui peut servir de critère à une détermination.

Pour nous assurer de l'identité ou de la non-identité spécifique de deux carpophores de *Basidiomycètes*, il nous suffira donc d'en cultiver sur agar, dans des conditions parfaites d'aseptie, des fragments soit de stipe, soit de tissu sous-hyménial. Quand les mycéliums diploïdes ainsi obtenus se sont bien développés, on procède aux confrontations en chambre humide comme il a été dit ci-dessus. Si des anastomoses entre les végétations étrangères sont visibles à l'examen microscopique, nous déclarons que les deux carpophores *appartiennent à la même espèce* ; si l'examen est négatif, les deux carpophores peuvent être considérés comme *spécifiquement différents*.

Nous invitons nos confrères qui disposent du matériel requis pour procéder à ces examens de soumettre les formes controversées au test de la fusion végétative. Nous restons à la disposition de ceux qui ne possèdent pas ce matériel. Il reste entendu que l'observation est délicate, qu'elle exige un examen très attentif, que la croissance des hyphes doit être suivie de près pour ne pas confondre des fusions entre rameaux étrangers avec des anastomoses, toujours nombreuses, entre hyphes de la même bouture.

Rixensart, mars 1933.

## SECTION BOTANIQUE

### Rectification

Dans notre note sur *Mercurialis ambigua*, insérée dans le *Bulletin* de juin 1933, nous écrivions au sujet des caractères de la feuille de cette plante : « *Les auteurs précédents ne semblent pas les avoir remarqués* ». Nous devons rectifier ainsi : « Les auteurs précédents ne semblent pas les avoir remarqués à l'exception cependant de G. NICOLAS, professeur à la Faculté des Sciences de Toulouse, qui, dans son article paru dès 1923 dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord*, tome XIV, écrivait à propos de certaines formes de *Mercuriales* d'Algérie : « elles appartenaient toutes au « *M. ambigua*, dont elles avaient le port et les feuilles, à *dents plus profondes*, « *et à poils marginaux plus longs que dans M. annua*. » Dans le même article, mais à un point de vue différent de celui où nous nous sommes placés, le Professeur G. NICOLAS y signale aussi les différentes formes d'inflorescences que nous avons décrites dans notre note.

A. QUENEY.

## Florule étrangère des bords de l'Aire, près de Saint-Julien-en-Genevois et botanistes facétieux

PAR M. QUENEY

En herborisant aux environs de Saint-Julien-en-Genevois, sur les bords de l'Aire, j'ai été fort surpris de trouver, disséminées au milieu de la flore propre à la région, toute une série de plantes étrangères, non signalées dans les flores genevoises et qui ont leurs aires de dispersion assez loin de là et quelquefois même très loin, comme on le verra ci-après ; voici la liste de ces plantes qui est probablement incomplète :

*Helenium autumnale*; *Eupatorium ageratoides*; *Aster umbellatum*; *Aster* sp.; *Gaura biennis*; *campanula*...; *Anthemis* sp., une grande ombellifère exotique à feuilles simples et entières; etc.

*Alyssum montanum*; *Sisymbrium strictissimum*; *Erysimum virgatum*; *Cephalaria alpina*; *Allium fallax*, var. *glaucum*; *Cytisus capitatus*; *Clematis recta*; *Isatis tinctoria*; *Berteroa incana*; *Echinops sphaerocephalus*; *Potentilla recta*; *Nepeta latifolia*; *Astragalus cicer*; *A. falcatus*

Auxquelles il faut joindre *Cephalaria leucantha*, qui n'existe pas au bord de l'Aire, mais à quelques kilomètres de là, près de la grande muraille du Salève, dans les taillis entre Bossey et le Coin. J'ai herborisé à plusieurs reprises dans le Genevois et au Salève et je n'y ai jamais rencontré aucune de ces plantes ; d'autre part, les flores de CHRIST, BOUVIER, VERLOT, FAUCONNET, ne mentionnent pas ces espèces dans les environs de Genève. Quelques-unes d'entre elles ont leurs stations les plus proches dans le Jura, puis plus au Sud ou plus à l'Est et toujours assez loin de Saint-Julien. Certes, on sait que les vallées des grands cours d'eau sont des voies naturelles de migration des plantes, qui remontent ou descendent plus ou moins loin dans ces vallées ; mais ici nous avons des plantes montagnardes, méridionales, orientales et américaines qui n'ont pu parvenir par leurs propres moyens de dissémination sur les bords de l'Aire et qui ont dû y être importées ou accidentellement ou volontairement par l'homme.

Ainsi *Helenium autumnale*, *Aster umbellatum*, *Gaura biennis*, etc., sont des espèces américaines ; *Nepeta latifolia* est une plante espagnole qu'on ne trouve en France que dans les Pyrénées Orientales ; *Astragalus falcatus*, (Lam. non Desf.), est une plante originaire de Sibérie, etc. L'origine de ces plantes diverses, leur dissémination sur une faible étendue (1 à 2 kilomètres) du cours de l'Aire, restaient pour moi une énigme. M. BEAUVÉRIE, professeur de botanique à la Faculté des Sciences de Lyon, à qui je fis part de mon embarras, me conseilla de m'adresser à M. BEAUVERD, conservateur de l'herbier Boissier, à l'Institut Botanique de Genève, botaniste bien placé pour connaître tout ce qui concerne la flore du Genevois. J'écrivis donc à M. BEAUVERD qui me répondit aussitôt et me fournit tous les éclaircissements que je pouvais désirer. Voici quelques extraits de cette réponse : « Vos lignes du 16 novembre relatives à la florule exotique du cours de l'Aire m'ont beaucoup intéressé, en ce sens qu'elles donnent une réponse à une question qui se posait déjà entre 1884 et 1890, date de l'introduction de ces plantes étrangères par un quatuor de joyeux compères alimentés en semences diverses par un préposé au service des graines du jardin botaniques de Genève. L'un de ces amateurs, JOHN JULIEN, mort il y a quelques années, participait à cet enrichissement botanique du territoire dans un but purement expérimental, celui de constater jusqu'à quel point la faune entomologique du

Genevois pourrait être influencée par une modification de nourriture. Les trois autres, inconscients, jouissaient par anticipation du plaisir de voir que le *Catalogue* de la flore des environs de Genève, publié par REUTER en 1862, révisé par SCHMIDELY en 1884, allait se trouver en défaut par des enrichissements inattendus. Dès 1890, j'ai eu en mains un document mettant à jour les manœuvres de ces farceurs, mais néanmoins, des botanistes non avertis furent parfois pris au piège et publièrent de bonne foi des adjonctions au *Catalogue*, de telle sorte que j'ai cru nécessaire de mettre en garde les collectionneurs par la publication d'un avis dans le *Bulletin de la Société Botanique de Genève*, année 1904, p. 204, duquel j'extrais le passage suivant : « Il est de notoriété publique que feu D..., ancien membre du Club Alpin suisse, avait introduit au grand Salève des espèces telles que *Gentiana acaulis*, *Antennaria carpathica*, *Campanula divers*, etc., et, qu'entre 1884 et 1890, d'autres régions du Salève et des environs plus immédiats de Genève (par exemple tout le cours de l'Aire, du Salève au bois de la Bâtie) ont étéensemencées de plantes étrangères d'origines diverses (Espagne, Pyrénées, Carpathes, plaines de Hongrie, etc.), dont quelques-unes ont rapidement disparu, tandis que d'autres se maintiennent avec peine, ou plus rarement parviennent à prospérer. » Ce passage qui tenait lieu d'introduction à une présentation du Dr J. FAVRE, de quelques plantes récoltées dans les parages des sources de l'Aire, au pied du Salève, était suivi des réflexions suivantes : « c'est vraisemblablement à une colonie de plantes de cette catégorie que M. FAVRE vient d'avoir affaire en récoltant à la fin d'octobre 1910 quelques pieds déflcuris de *Cerastium tomentosum*, *Alyssum saxatile*, *Syrenia angustifolia*, *Cytisus capitatus*, *Potentilla recta*, *Anthemis tinctoria*, etc. » M. BEAUVERD, qui a déterminé les plantes exotiques présentées, fait remarquer qu'elles sont pour la plupart originaires de l'Europe orientale, autrement dit de pays dont le climat continental est très différent de celui du Salève ; il sera dès lors intéressant de vérifier : 1° jusqu'à quel point ces espèces pourront se maintenir dans ce milieu défavorable ; 2° si elles se maintiennent, les variations qu'elles pourraient acquérir au cours de leur période d'adaptation. »

Et, en effet, quel que soit le mode d'introduction des plantes étrangères dans une région<sup>1</sup>, il est toujours intéressant de voir comment elles vont s'y comporter ; nous savons aujourd'hui que des plantes exotiques assez nombreuses se sont parfaitement naturalisées en France et qu'elles y prospèrent à l'égal des plantes indigènes, telles sont par exemple *Erigeron canadensis*, *Oenothera biennis*, *Solidago glabra*, *Impatiens parviflora*, etc. (voir sur cette question, MAGNIN, *Etudes sur la Flore Lyonnaise*).

Pour en revenir aux plantes du cours de l'Aire, qui font l'objet de cette note, on peut déjà remarquer qu'elles semblent assez bien se tenir sous le climat genevois depuis près de cinquante ans qu'elles y ont été semées. Quelques-unes comme *Echinops sphaerocephalus*, *Potentilla recta*, *Clematis recta*, *Cytisus capitatus* y sont même très prospères, surtout la première qui par endroits y constitue des touffes très compactes ; d'autres au contraire ne sont représentées que par une seule touffe, et sont à la merci du moindre accident, par exemple *Nepeta latifolia*, *Astragalus falcatus*. L'avenir nous apprendra quelles sont celles qui se seront adaptées définitivement. Il est plus difficile de résoudre la question relative aux variations que ces plantes ont pu subir ou subiront ; les termes de comparaison, c'est-à-dire les échantillons prove-

<sup>1</sup> On sait que des tentatives de ce genre ont été faites autrefois dans la région Lyonnaise par Estachy et surtout par Vivian-Morel et qu'elles ont à peu près complètement échoué.

nant des pays d'origine nous faisant défaut ; toutefois, avec M. TRONCHET, assistant d'H. N. à la Faculté des Sciences, nous avons pu constater que des échantillons que j'ai récoltés ne répondent pas toujours aux descriptions des ouvrages que nous avons consultés ; c'est une question à reprendre.

Telle est l'histoire de cette florule de l'Aire qui m'avait un peu intrigué depuis quatre ans que je l'observe.

En terminant, je ne saurais trop remercier le très savant conservateur de l'herbier Boissier, M. BEAUVERD, d'avoir mis tant d'empressement à me documenter sur cette question ; je remercie également M. BEAUVERIE de m'avoir indiqué la voie à suivre.

A. QUENEY.

**Plantes fraîches envoyées d'Alger par M. Queney, le 9 mars 1933, et présentées à la séance de la Section botanique du 13 mars**

*Ranunculus spicatus* Desf. ; — *R. flabellatus* Desf. ; — *Fumaria capreolata* L. ; — *Hierschfeldia geniculata* Bntt. ; — *Sisymbrium irio* L. ; — *Pavonychia argentea* Lam. ; — *Polycarpon tetraphyllum* L. ; — *Fumana glutinosa* Desf. ; — *Ruta bracteosa* L. ; — *Genista tricuspidata* Desf. ; — *Cytisus candicans* Dc. = *Genista candicans* L. ; — *Cytisus arboreus* Desf. ; — *Lotus cytisoides* L. = *L. Allioni* Desv. ; — *Valeriana tuberosa* L. ; — *Chrysanthemum conorarium* L. ; — *C. Myconis* L. ; — *Erica arborea* L. ; — *Cynoglossum pictum* Ait. ; — *Solenanthes lanatus* Murb. ; — *Cerinthe major* L. ; — *Scrofularia mellifera* Desf. (var. de *sambucifolia* L. ; — *Lamium mauritanicum* Gandonger, voisin de *amplexicaulis*, mais à fleurs plus grandes et à entre-nœuds plus rapprochés au sommet ; — *Atriplex mollis* Desf. ; — *Rumex bucephalophorus* L. ; — *Daphne Gnidium* L. ; — *Euphorbia Bivonae* Steudel ; — *Urtica pilulifera* L. ; — *Ophrys tenthredinifera* Wild. ; — *O. fusca* Cav. ; — *O. bombyliflora* Link. ; — *Orchis longicruris* Link. ; — *Narcissus aureus* L. ; — *Allium triquetrum* L. ; — *Bellevalia mauritanica* Pomel ; — *Tulipa australis* Link. ; — *Schoenus nigricans* L. ; — *Lamarkia aurea* L. ; — *Scilla Peruviana*.

Quelques Mousses ou Hépatiques.

Puis *Selaginella denticulata*.

Enfin quelques plantes exotiques : *Polygala myrtifolia*, arbrisseau buissonnant de 1. m. 50 à 1 mètre originaire de l'Amérique ; — *Acacia cornigera*, stipules très curieux en forme de cornes de Bovidé, provenant du jardin botanique de la Faculté d'Alger.

**Séance du Lundi 10 Avril 1933**

**Sur la station de « Fritillaria Meleagris » de Tassin**

Par M. E. Pouzet

Il n'est pas hors de propos de faire, de temps à autre, une sorte d'enquête sur l'état actuel des stations de certaines espèces de notre région qui ont autrefois suscité des communications intéressantes, voire même parfois passionnées, dont fort heureusement se sont enrichies nos *Annales* dans lesquelles nous en retrouvons les échos, et d'en dresser en quelque sorte l'inventaire.

Déjà l'an dernier, désireux de savoir ce qu'était devenue la station de la Fritillaire à Tassin, je m'étais rendu, le 22 avril, sur les seules indications recueillies dans nos *Annales*, à l'endroit précis où on la trouvait : mais mes